



Infos pratiques Mairie

SERVICE NATIONAL

Tous les jeunes garçons ou filles âgés de 16 ans doivent passer en mairie au cours du mois de leur anniversaire afin de se faire recenser pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)

PERMANENCE MAIRIE

Lundi : 8h à 12h – 14h à 18h

Mardi : 8h à 12h – 14h à 18h

Mercredi : 8h à 12h

Jeudi : Fermé

Vendredi : 8h à 12h – 14h à 18h.

La mairie est fermée au public le jeudi.



L'ECHO DE POYARTIN

« Les nabelles de Pouyartin »

Janvier 2025



Mot du maire

Il est temps de dresser le bilan de l'année 2024 avant de vous présenter les projets pour la nouvelle année qui commence.

Tout d'abord, sur le plan des investissements, la commune a changé l'intégralité de son éclairage pour des ampoules à led et a optimisé le temps d'éclairage des candélabres. Plantation de peupliers à côté de la station d'épuration, équipements aux cuisines (frigo et armoire négative), équipements au hall des sports (panneaux de basket et changement de moquettes) sont également à créditer.

Une grosse opération de curage de pratiquement la totalité de la voirie communale ainsi que la remise à neuf du circuit d'alimentation des plaquettes de la chaufferie des écoles ont aussi été au programme ainsi que l'achat du tracteur tondeuse et tout récemment les travaux de toiture sur les locaux de rangement de la maison Barbe, le tout pour un peu moins de 100000 euros

Côté social, la cantine scolaire est devenue restaurant responsable avec l'appui du Pays Adour-Chalosse-Tursan et 8 engagements à respecter en lien avec la loi Egalim sur le gaspillage réduit mais aussi l'utilisation de produits sous label ou bio et de proximité immédiate comme des produits de maraichage de Mr Maréchal, du veau de la ferme de la famille

Fabères ou encore du canard et du poulet de la ferme de Christelle et Franck St Jean.

Les cantines de Pomarez et d'Estibeaux sont venues rencontrer notre cuisinière pour se rendre compte de la façon dont elle travaille et une entrevue a été organisée dont vous trouverez le compte-rendu plus loin.

Nous avons mis en place aussi de la PSO (Protection sociale obligatoire) pour le personnel communal avec une couverture sociale plus complète et une participation de la mairie.

Nous avons instauré également au 1^{er} janvier du CNAS (équivalent d'un comité d'entreprise pour la fonction publique) avec les avantages qui en découlent : diverses primes de rentrée, de Noël ou pour les anniversaires des enfants mais aussi des réductions pour les loisirs.

Pour 2025, le côté investissement commencera par la toiture de la maison Barbe (45 000 euros), mais l'investissement le plus important concernera la toiture du hall des sports avec enlèvement de l'actuelle contenant de l'amiante et remplacement à neuf. Le marché pour ces travaux a été estimé à 320 000 euros. Le CCTP (cahier des charges techniques particulières) a été confié à la société ECTA, ingénierie de la construction basée à Serres-Caste qui nous épaulera aussi pour l'analyse et le choix du prestataire des travaux.

Un autre investissement pourrait concerner l'église dont les persiennes métalliques du clocher accusent un degré de corrosion important. L'épareuse âgée de 13 ans présente des signes de fuites au niveau des flexibles et les réparations de plus en plus fréquentes (soudures) fragilisent la structure, le remplacement devra être envisagé.

Pour le volet social, la mairie, après l'abandon de la subvention d'amorçage des TAP par l'état, a décidé d'opter pour un rythme scolaire à 4 jours ce qui impliquera la révision du temps de travail du personnel. Mais nous faisons tout notre possible pour garder 4 classes.

Je parlais page précédente des engagements pour un restaurant responsable, l'un d'eux concerne les personnes de plus de 65 ans qui sont invitées à venir prendre leur repas à la l'école (pas plus de 4 à la fois) pour la somme de 3.40 euros en s'inscrivant à la mairie.

Enfin, je veux remercier tous les bénévoles des différentes associations (une pensée pour Jacky), notamment pour tous les moments de convivialité mais aussi pour toutes les actions de solidarité envers des causes nobles comme la Solipoy pour Léa ou la dérailleuse pour le don d'organes.

Et bienvenue à la dernière association créée : le tennis club de Poyartin !

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Thierry Dartiguelongue

Comptes rendus Conseil Municipal

Démission

Me Muriel Vattier, ayant déménagé de Poyartin, a présenté sa démission au Conseil Municipal. Effectivement, habitant trop loin dorénavant, elle ne pourra pas remplir ses missions de conseillère.

Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur pour la suite.

Donation bois

La donation du bois par Mr Grangé a été signée le 17 octobre.

Le Conseil Municipal, très touché par sa générosité, tient à lui présenter ses plus sincères remerciements.

Recours au service civique

Le service civique, créé par la loi du 10 mars 2010, s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif ou d'une personne morale de droit public.

Ils accomplissent une mission d'intérêt général dans un des 9 domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la nation et ciblés par le dispositif d'au moins 24 heures hebdomadaires. Les missions sont orientées auprès du public, principalement sur le terrain, et favorisent la cohésion nationale et la mixité sociale.

L'objectif de l'engagement du service civique est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux et de proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir tant citoyen que professionnel.

Il s'inscrit dans le code du service national et non pas dans le code du travail.

Le service civique donnera lieu à une indemnité versée directement par l'État au volontaire, ainsi qu'à la prise en charge des coûts afférents à la protection sociale de ce dernier.

Un tuteur doit être désigné au sein de la structure d'accueil. Il sera chargé de préparer et d'accompagner le volontaire dans la réalisation de ses missions.

Ce dispositif s'inscrit dans la volonté de la collectivité de développer une politique jeunesse innovante en offrant notamment à tous les jeunes du territoire la possibilité de s'engager dans des projets d'intérêt général leur permettant de devenir des citoyens acteurs d'un meilleur vivre ensemble.

Dans un premier temps, le conseil Municipal s'est montré intéressé par l'emploi de services civiques mais le projet est pour le moment ajourné, la commune devant loger le jeune employé.

Adhésion CNAS

Le CNAS est un organisme de portée nationale qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

A cet effet, le CNAS propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction, ...) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

La cotisation annuelle versée au CNAS est calculée en fonction du nombre d'agent de la collectivité. Ainsi une cotisation dans la limite de 220€ par agent est à prévoir.

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au CNAS pour tous les agents de la commune de Poyartin à compter du premier janvier 2025.

Travaux de rénovation de la toiture de la maison BARBE

Les travaux de rénovation de la toiture de la maison Barbe sont réalisés par l'entreprise MASSY et ont débuté au mois de décembre.

Protection sociale obligatoire

Les membres de la commission personnel, après la réunion du 23 septembre, ont exposé à l'ensemble du conseil municipal les modalités de la mise en place de la protection sociale complémentaire qui devient obligatoire à partir du premier janvier 2025.

En effet celle-ci vise à couvrir les risques suivants : la perte de salaire en cas de maladie (au-delà de 3 mois), l'invalidité et le décès.

La proposition du CDG a été étudiée ainsi que celle de GROUPAMA. Malheureusement la commission n'a pas pu étudier de proposition de la MNT qui couvre les agents actuellement.

La MNT devait communiquer une offre aux collectivités territoriales à la fin du mois d'octobre, or la date limite de résiliation du contrat actuel des agents était fin octobre.

Après étude des garanties proposées, du reste à charge pour les agents et de la participation employeur, le lauréat est GROUPAMA qui rejoint le sondage effectué auprès des agents à l'issue de la réunion d'information du 1 octobre 2024.

MAM

Compte-tenu du retard pris par le menuisier concernant les volets de la MAM qui, à ce jour ne sont toujours pas en place (devis signé en mars 2024), le loyer de celle-ci n'est pas augmenté cette année à titre exceptionnel.

La vie de notre commune

Cérémonie du 11 novembre

Nous avons célébré le 106^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Réunis autour du Monument aux Morts, nous nous sommes recueillis dans le souvenir de nos soldats morts pour la France.



Le message de M. Sébastien LECORNU, ministre des Armées et des anciens combattants et de M. Jean-Louis THERIOT, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des anciens combattants a été lu par M. Le Maire Thierry DARTIGUELONGUE.

Il nous y est rappelé que nos chers disparus nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Nous commémorons leurs sacrifices car ils ont tout donné pour que la France demeure.



N'oublions pas que, 21 ans après que les canons se soient tus, il a fallu reprendre les armes en 1939.

A l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Élus, anciens combattants, enfants des écoles, nous tous,

nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Manon Dufourg a ensuite lu le texte de l'UFAC et Antoine Jehanno a énuméré le nom de nos soldats poyartinois morts pour la France.

Jean-Yves Dagès et Georges Grangé ont déposé la gerbe au pied du monument aux morts et les enfants les ont accompagnés avec des bouquets de fleurs.

Nous remercions les portes drapeaux, l'harmonie de Montfort, les enfants et tous les participants qui ont accompagné cette cérémonie.

Nous avons ensuite partagé le pot de l'amitié offert par la municipalité.

Ecole loi egalim

Après avoir instauré la cantine à moins d'un euro pour tous, Jean-Louis Dussart adjoint et Doriane Barreiro cheffe du restaurant scolaire ont travaillé ensemble sur la démarche Mon restau responsable, démarche qu'ils ont présentée lors d'une séance publique le 8 novembre, en présence de Hervé Garrigues, grand témoin et ambassadeur MRR Landes, Didier Gaugeacq, président de la Communauté des Communes Terre de Chalosse, Dominique Degos, Vice-présidente Agriculture au

conseil départemental et Jean-Luc Lafenêtre, vice-président agriculture et alimentation du PETR. Etaient également présents des membres du conseil municipal et des parents d'élèves.

Pour ce, ils s'emploient à respecter les divers critères de la loi EGalim : 43% de produits de qualité (labels, local, bio...), 14% de produits Bio, 44% de produits locaux.

Dernièrement Jean-Louis a rencontré Mr Franck Saint-Jean, Mr Jérémy Maréchal et Mme Fabères et sa fille pour pouvoir fournir le restaurant scolaire avec leurs produits à savoir légumes bio, veau, canard et poulet.



Doriane a réussi à diminuer le gaspillage alimentaire à 80g par jour en 2 ans.

Trois étapes doivent être respectées : une évaluation des pratiques, une définition des pistes d'amélioration (préparation des aliments, prévention du gaspillage, accueil éducatif, produits d'entretien), et une présentation des engagements concernant le bien-être, l'assiette responsable, les écogestes et un engagement social et territorial.

Une quête d'amélioration continue qui sera réévaluée dans deux ans.

Un grand merci à Jean-Louis et à Doriane pour leur investissement et leurs résultats.

Marché de Noël

Cette année encore les nounous de la MAM ont organisé un marché de Noël nocturne qui a rencontré un franc succès.

Un grand merci à elles pour cette initiative.



Solipoy

Un grand merci au foyer et à toutes les associations de Poyartin pour leur organisation parfaite de cette journée qui remporte à chaque fois un grand succès (cf. résumé dans article du foyer). Merci à tous les acteurs, bénévoles et sportifs, qui ont permis de récolter une belle somme pour l'association LEA ESPOIR AMITIE.

Les vœux de la municipalité

Dimanche 12 janvier, une centaine de Poyartinois se sont réunis à la salle des fêtes pour entendre les vœux de Thierry Dartiguelongue, Maire de



Poyartin. Etaient également conviés Mme Christine Fournadet, maire de Castelnau Chalosse, conseillère départementale et présidente de la communauté des communes Côteaux et Vallées des Luys, et Mr Didier Gaugacq, Maire de Cassen, conseiller départemental et président de la communauté des communes Terres de Chalosse.

Mr le Maire a dressé le bilan des investissements et actions mises en place tout au long de l'année 2024 et présenté les projets de 2025 (cf mot du maire).

Il a ensuite laissé la parole à Mr Gaugeacq qui, après avoir félicité Thierry Dartiguelongue pour les actions menées en 2024, a présenté certains projets de la communauté des communes pour 2025 et expliqué que le département devrait faire des

choix dans les aides à mettre en place à la suite de la baisse des aides de l'Etat mais que la solidarité resterait leur souci principal.

Un vin d'honneur a suivi les discours dans un bon moment de partage et de convivialité.

La vie des associations

Le foyer



Info

Merci à ceux qui ne l'ont pas encore fait de vous identifier sur vos boîtes aux lettres.



Le foyer de POYARTIN aidé de toutes les associations du village a organisé la 5ème édition de la Solipoy le samedi 14 septembre au profit de LEA ESPOIR AMITIES.



Ce sont 170 sportifs qui ont bravé le froid matinal pour marcher, courir ou pédaler sur nos beaux chemins entretenus toute l'année par la Dérailleuse Poyartinoise.



Un chaleureux remerciement à toute la famille SAINT-JEAN qui a mis en place pour l'occasion un « ravitaillement gourmand » devant le château du Labouran. La dégustation de leurs produits de la ferme a



rencontré un franc succès auprès de tous les participants. Bravo pour cette belle initiative.

Le traditionnel repas « spécial chalosse » a également été très apprécié dans une ambiance toujours aussi agréable. Un grand merci à toutes les associations qui ont œuvré pour que cette soirée soit une réussite.



Pour terminer, tous les membres du foyer se sont retrouvés autour de Léa le jeudi 31 octobre pour lui remettre un chèque de 1800 euros. Ce don va l'aider au financement d'un vélo à assistance électrique

et à pédaler inversé pour mains.

Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour une 6ème édition de la Solipoy...



Le Karaté

Konichiwa, chers lecteurs !



karaté de notre village fait preuve de dynamisme et d'ambition. Retour sur une



envers cet art martial ancestral. L'événement phare de ce début d'année est sans conteste la



Une occasion exceptionnelle pour nos pratiquants d'approfondir leur technique et de s'imprégner de l'essence même du style Shorin Ryu, sous l'égide de maîtres reconnus.

« Après la pluie, le beau temps » – Proverbe japonais.

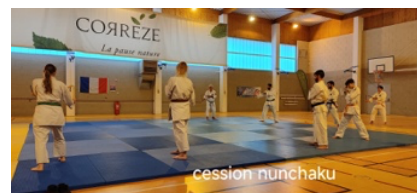
Alors que l'année débute sous de prometteuses auspices, le club de



rentrée stable, marquée par des nouveautés et des réussites qui renforcent notre engagement



participation de notre club à un stage national en Corrèze, organisé au prestigieux Centre National des Mille Sources.



reconnaissance du style Shorin Ryu par la Fédération Française de Karaté. Cette étape majeure

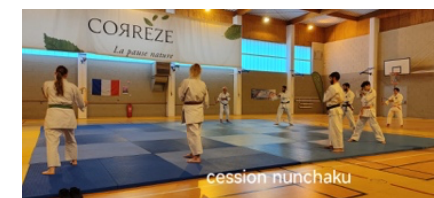


nouvelle année pour inviter les habitants à nous rejoindre, que ce soit pour découvrir une discipline enrichissante, améliorer leur forme physique ou cultiver des valeurs telles que le respect et la persévérance.

Le dojo vous ouvre ses portes, et nos senseis vous guideront avec passion et bienveillance.

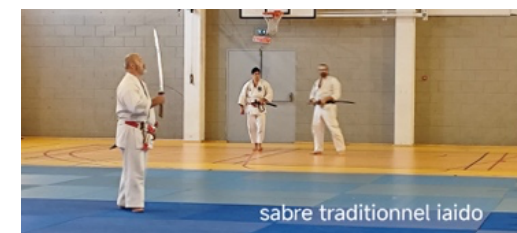
Le club de karaté remercie chaleureusement ses membres, les parents et tous ceux qui soutiennent nos initiatives.

Une autre grande fierté pour le club est l'affiliation officielle et la



souligne le sérieux et la qualité de notre enseignement, tout en ouvrant la voie à de nouvelles opportunités pour nos élèves, qu'ils soient débutants ou confirmés.

Nous profitons de cette



Ensemble, nous continuons à faire vivre et rayonner cet art martial unique dans notre village.

Que cette année soit placée sous le signe de l'apprentissage et de la force intérieure !

Horaires des cours : 19h00 /20h30 lundi et jeudi salle des fêtes de Poyartin.

Les aînés

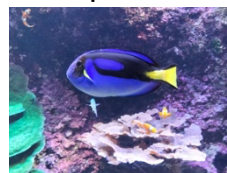


Une année 2024 qui commence sous les meilleurs auspices avec le concours de belote, la galette des rois, les



grillades dont nos adhérents sont très friands, la Garden party, suivi par nos moules frites très populaires.

Une quarantaine de personnes ont effectué une sortie à



l'aquarium, suivi d'une visite dans le vieux



quartier de la très belle ville de



Saint-Sébastien une réussite !!!

Malheureusement, nous déplorons le décès de notre président Jacky, suivi de Albert Dudés, et, nous n'oublions pas Antoinette Lanuque.



Le gouter de Noël clôture cette année 2024 avec 77 participants,



un réel plaisir de se retrouver, merci à vous tous bonne année 2025 et bonne SANTE.

La bibliothèque

Venez découvrir ou redécouvrir notre sélection d'ouvrages !

La bibliothèque enrichit son fond chaque trimestre.

Nous sommes ouverts les lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 19h, le mercredi matin de 10h30 à 11h30 les semaines paires et le samedi de 10h à 12h.

Vous souhaitez donner de votre temps à une association de la commune, vous êtes amoureux des livres et des mots, vous avez envie de partager vos coups de cœur littéraires, de conseiller nos petits et grands lecteurs ?

Rejoignez notre équipe de bénévoles et aidez-nous à faire découvrir au plus grand nombre les ouvrages dont la bibliothèque dispose.

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations !

Pour le bureau

La présidente Magali François.

Country Riders

Le club a bien commencé l'année en septembre et compte plus de 30 adhérents. Il se réunit 2 fois par semaine :

Le lundi de 20h à 22h niveaux novices et intermédiaires.

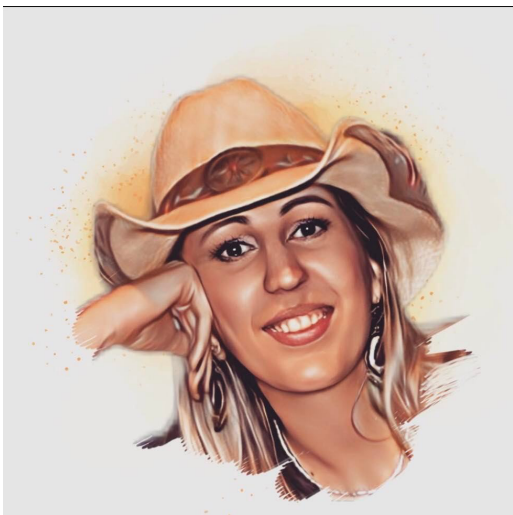
Le mardi de 19h à 22h niveaux débutants, novices et intermédiaires.



Le 1^{er} bal de l'année a eu lieu le dimanche 29 septembre 2024, le club ainsi que les autres clubs de country de la région se sont réunis pour enflammer le plancher dans la joie et la bonne humeur.

Une date importante est à retenir : le dimanche 30 mars 2025, le club a l'immense plaisir de vous annoncer la venue d'une star de la country LILLY WEST. Interprète et chorégraphe, cette française est devenue en quelques années une artiste incontournable de la musique country en France et dans le monde. Elle se produira à la salle « arts et loisirs » de Montfort

en Chalosse à l'occasion d'un concert qui sera suivi d'un bal. Cet évènement est ouvert à tous avec une entrée à 10 euros, le club espère vous voir nombreux lors de cette exceptionnelle manifestation.



Les COUNTRY RIDERS remercient chaleureusement la mairie de Poyartin pour la subvention qui leur a été accordée et qui permet au club de mener à bien leurs projets pour le plus grand bonheur de tous ses fidèles cowboys.

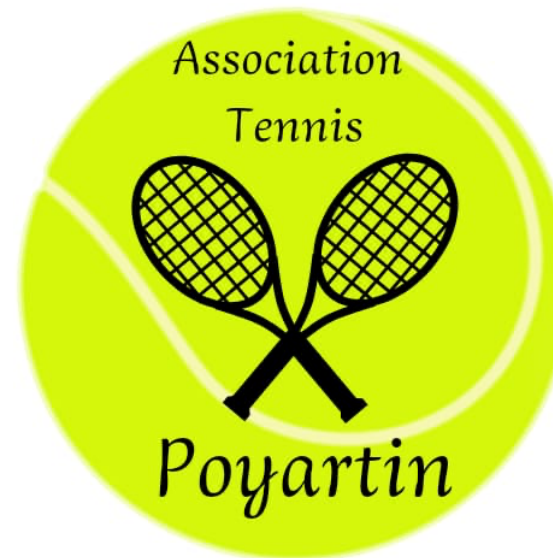
Pour le concert / bal du 30 mars les inscriptions sont

ouvertes, vous pouvez contacter : Françoise ETIENNE au 06 08 13 45 16 ou Julia JEHANNO au 06 19 21 84 55.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une merveilleuse année 2025 Les COUNTRY RIDERS

Tennis de Poyartin

Chères Poyartinoises, chers Poyartinois,



Envie de bouger et de s'amuser... venez vivre votre passion pour le tennis avec une équipe chaleureuse !

Que vous soyez débutant ou expert, tous les niveaux sont les bienvenus

Vous pouvez nous retrouver sur le court les lundis de 17h30 à 20h30 et les jeudis de 20h à 21h30

Nous avons hâte de vous accueillir pour partager de super moments avec vous. Sportivement,

Le président, Jérôme OLCZYK

Association Parents Elèves Poyartin

L'APE a débuté l'année avec une assemblée générale où nous avons eu le bonheur de voir de nombreux parents nous rejoindre.

Comme chaque année, début décembre, nous avons organisé la traditionnelle vente de biscuits chez les habitants du village.

Encore une fois, nous avons eu un accueil généreux de la part de tout le monde.

Merci à tous !

Quelques jours après, c'était au tour du Père Noël de venir gâter tous les enfants de l'école lors d'une distribution de cadeaux



dans
chaque
classe.

Encore
merci à
notre Père
Noël pour
ses jolies
histoires de

Noël racontées aux enfants et pour sa venue.

L'après-midi, après la sortie de l'école, tout le monde a pu profiter d'un goûter de Noël offert par l'APE.

Tous les enfants et parents présents ont pu partager un moment convivial rassemblant plus d'une quarantaine d'enfants.

Pour rappel, les fonds de nos différentes actions servent notamment à offrir ce genre de moment aux enfants, à aider l'école à organiser des sorties scolaires mais aussi à financer des achats de matériel pour les enfants de l'école.

La prochaine étape, et pas des moindres, sera un loto organisé par l'APE qui se déroulera le samedi 8 mars au hall des sports.

Venez nombreux !!

Élan Chalossais

Quelle cuvée. La saison 2023-2024 de l'Élan Chalossais a été une belle réussite. Des émotions que seul le sport peut procurer. De l'école de basket jusqu'à nos équipes seniors, notre club a véhiculé une très belle image que ce soit à l'échelle du département, de la région ou même du pays.

Parmi les multiples moments partagés ensemble, nos licenciés, partenaires, et supporters en retiendront 3 principalement : la finale de Coupe Mounia Ghroum (Coupe des Landes) remportée par nos minimes filles, les finales Régionale 1 malheureusement perdues de nos minimes filles et de nos cadettes, et enfin la finale de la « Coupe du monde des Landes » de nos seniors filles 1 dans les arènes du Plumaçon devant 8000 personnes. Une image pour décrire cet événement : nos 600 supporters tous

vêtus de grenat et ciel chantant à l'unisson leur passion pour notre club.

À mi-saison, les sourires, la convivialité et les résultats sont au rendez-vous. Nos licenciés se sont inspirés de la précédente avec déjà deux qualifications pour le championnat régional jeune minimes et cadettes. Chez les seniors masculins, nous enregistrons de belles arrivées avec un groupe qui vit très bien ensemble. Cette saison marque le retour de l'équipe 2 garçons engagée en départemental 4. Pour nos seniors filles, le constat est identique malgré des niveaux exigeants. La cohésion est là. Et la qualité aussi. De quoi nous laisser présager on l'espère une bonne seconde partie de saison. Double dose de satisfaction puisque nous venons d'atteindre la barre des 200 licenciés à la mi-janvier. De bon augure pour la suite des aventures.

Côté manifestation, le calendrier est aussi riche. Prochaine date à ne pas manquer : le 15 février. Notre club renoue avec la tradition en organisant son carnaval. Restez connectés sur nos réseaux sociaux, on vous en dira plus très prochainement. Venez également tenter votre chance lors de nos lotos bingo organisés régulièrement à savoir le 9 mars, le 6 avril et 27 avril.

Enfin, nous tenions par ce présent bulletin municipal à remercier Monsieur le Maire et son conseil municipal pour l'achat de panneaux de basket. Cet investissement va nous permettre au quotidien à parfaire notre formation auprès de nos jeunes. L'avenir de notre association.

Poyartinoises, Poyartinois, à très vite en Ciel & grenat !

Infos recensement

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer avec des questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence, l'activité professionnelle.

Le recensement se fera du 16 janvier au 15 février.